

Ville de Lévis
Programme Rénovation Québec - Ville de Lévis

Subventions à verser par la Société d'habitation du Québec remboursable en service de dette :	1 000 000 \$
Subventions à verser par la Ville de Lévis :	1 000 000 \$
Gestion du programme :	540 000 \$
Frais de déplacements :	16 200 \$
Acquisition d'équipements, papeterie et imprimés :	8 500 \$
Honoraires professionnels :	10 000 \$
Frais de financement et contingence (7 %) :	180 300 \$
TOTAL :	2 755 000 \$



Luc Tremblay
Direction de l'urbanisme et des arrondissements
Service du patrimoine et du soutien à l'urbanisme
1^{er} juin 2009